

AVRIL 2015

EDITO

Comme tous les ans, l'observatoire régional de la santé du Centre-Val de Loire publie les données sur l'état de la périnatalité dans notre région, actuellement pour l'année 2013. Ces résultats, associés à ceux fournis par l'UREH (Unité Régionale d'Épidémiologie Hospitalière), sont une formidable source d'information pour l'ensemble des acteurs de la périnatalité de la région afin de réfléchir, comparer et proposer des actions dans notre domaine.

Le taux de césarienne pour 2013 est de 18% ce qui est inférieur au taux national rapporté (21% enquête périnatale française 2010). Corroboré à ce chiffre global de césarienne, le taux de césarienne programmée est également maîtrisé voire à la baisse.

Un focus, cette année, a été fait sur la prématurité en région Centre Val de Loire avec une stabilité du taux autour de 6% depuis de nombreuses années. Nous avons encore des améliorations à faire dans ce domaine, notamment sur le lieu d'accouchement des prématurés. Le réseau Périnat Centre-Val de Loire mène un travail pour connaître les causes de ces naissances prématurées «*a priori*» pas nées dans le bon établissement, ce que nous appelons les naissances «*out-born*». Nous évaluerons avec l'aide des équipes des structures celles qui sont évitables ou non évitables d'accoucher dans un établissement non adapté au terme de naissance. Ce travail, conjointement aux données de l'ORS et de l'UREH, nous permettra de connaître et développer d'éventuels axes d'amélioration.

En Mars 2014, la Haute Autorité de la Santé (HAS) a publié les recommandations sur les sorties de maternité après accouchement (conditions et organisation du retour à domicile des mères et de leurs nouveau-nés). Une attention particulière doit se faire sur les mères et les enfants qui sortent de plus en plus tôt de la maternité. Cette tendance, voulue à la fois par les patientes mais aussi par la société, ne doit pas se faire au détriment de la santé de la mère et de l'enfant. Cela demande une adaptation des structures hospitalières pour favoriser ce retour en respectant la physiologie du post-partum pour la mère et l'enfant. En effet, on ne peut pas demander les mêmes capacités à une mère ou à un nouveau-né en 3 jours alors qu'avant ils restaient 5 jours... Il faut également veiller à un accompagnement au retour à domicile par les structures existantes : sages femmes libérales, service de PMI mais il ne faut pas oublier la préparation de ces retours en antenatal, la coordination et le soutien «*logistique*» lors de ces retours. L'expérience menée par la CPAM dans le cadre du PRADO-maternité nous aide mais ne suffit pas à garantir un suivi optimal du couple mère-enfant dans cette période si particulière. À nous tous de rester vigilant sur ces sorties et sur le soutien à instaurer à domicile.

Dr Jérôme POTIN

Président du Réseau Périnat Centre-Val de Loire



SOMMAIRE	Les certificats de santé.....1
	L'âge de la mère.....2
	La grossesse.....2
	Le déroulement de l'accouchement...3
	L'état de santé des enfants.....4
	LA PRÉMATURITÉ.....5/6

Les certificats de santé du 8^e jour résument pour chaque enfant né vivant les caractéristiques de la mère, le déroulement de la grossesse et de l'accouchement et l'état de santé de l'enfant dans ses premiers jours de vie. Ces certificats sont remplis le plus souvent à la sortie de la maternité et sont envoyés à la Protection maternelle et infantile (PMI) du département de domicile de la mère.

Les données présentées dans cette plaquette concernent les naissances 2013 domiciliées en région Centre-Val de Loire.

La partie thématique de 2013 s'intéresse à la question de la prématurité. Les grandes évolutions ont notamment été développées dans cette partie, le sujet ayant déjà été traité en 2002 et 2011.

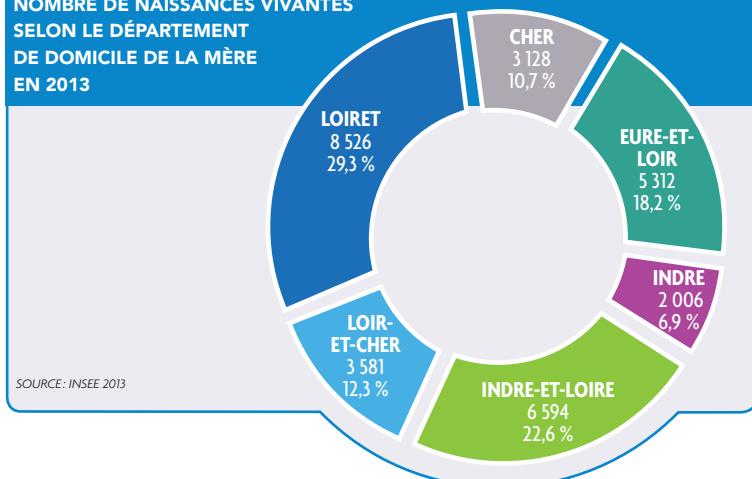
Les certificats de santé

Une diminution du taux de retour des certificats

29147 naissances ont eu lieu en région Centre-Val de Loire en 2013. Avec 19735 certificats reçus par les services de PMI sur 20621 naissances (hors Loiret), le taux de retour est de 95,7%. En ce qui concerne le Loiret, le taux de saisie n'est que de 47,9%, les données ont alors fait l'objet d'une pondération afin de pouvoir comparer les résultats aux années précédentes.

89,7% des naissances se sont déroulées dans le département de domicile de la mère et 94,5% en région Centre-Val de Loire. Les fuites vers les autres régions se font principalement de l'Eure-et-Loir (10,3% des naissances en Ile-de-France) et du Cher (8,4% d'accouchements dans la Nièvre).

NOMBRE DE NAISSANCES VIVANTES SELON LE DÉPARTEMENT DE DOMICILE DE LA MÈRE EN 2013



L'âge de la mère

L'âge moyen des mères au moment de la naissance est de 29,4 ans. Cet indicateur est stable depuis 2000 et est relativement similaire entre les départements.

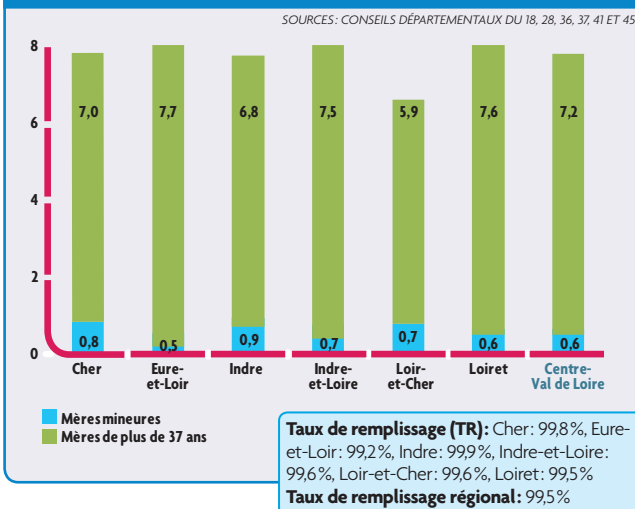
Une augmentation du taux de mères de plus de 37 ans

Le taux de mères de plus de 37 ans a tendance à augmenter depuis 2002, puisqu'il est passé de 5,3 % à 7,2 % en 2013. 2,2 % des mères ont plus de 40 ans au moment de la naissance.

Un taux de mères mineures invariant

En 2013, le taux de mères mineures au moment de la naissance est de 0,6 %, soit un taux stable depuis 2000. Ce taux est basé sur l'âge au moment de la naissance et occulte donc le fait que 0,6 % des mères atteignent la majorité au cours de la grossesse. 1,2 % des mères étaient donc mineures en début de grossesse.

TAUX DES MÈRES MINEURES ET DE PLUS DE 37 ANS LORS DE LA NAISSANCE SELON LE DÉPARTEMENT DE DOMICILE DE LA MÈRE EN 2013 (EN %)



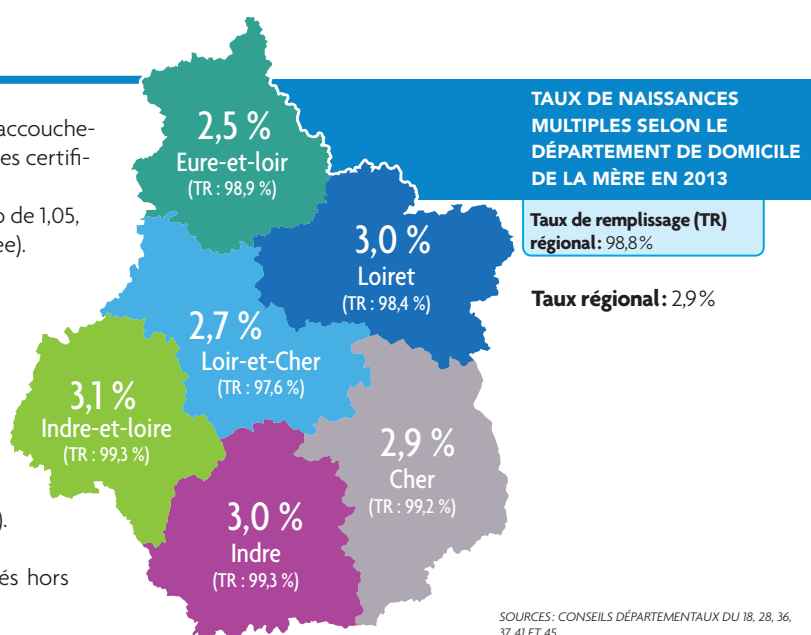
La grossesse

En 2013, 40,9 % des femmes étaient primipares (premier accouchement). 79,7 % parmi celles-ci et 33,5 % parmi l'ensemble des certificats reçus étaient primigestes (première grossesse). 51,3 % des nouveau-nés sont des garçons soit un sex-ratio de 1,05, taux similaire au niveau national (1,05 en 2013 selon l'Insee).

Près de 3 % des enfants sont issus de grossesses multiples

En 2013, 2,9 % des certificats concernaient des naissances multiples, le même taux qu'en 2012, soit une différence de 0,6 point par rapport à 2000 (2,3 %). Les naissances multiples, dans la Région, se sont plus souvent déroulées en maternité de type II (50,7 %), puis en établissement de type III (44,5 %) puis de type I (4,8 %).

6,6 % des enfants issus de grossesses multiples sont nés hors de la Région.



Un suivi échographique stable depuis 2000

En 2013, les mères ont effectué, en moyenne, 3,4 échographies au cours de leur grossesse. Cette moyenne régionale est similaire à celles relevées depuis 2000, comprises entre 3,2 et 3,4. 73,0 % des femmes ont reçu le nombre de trois échographies recommandé au niveau national. 1,0 % des femmes ont effectué moins de deux échographies et 0,2 % n'ont réalisé aucune échographie au cours de leur grossesse.



La préparation à l'accouchement: une participation en hausse

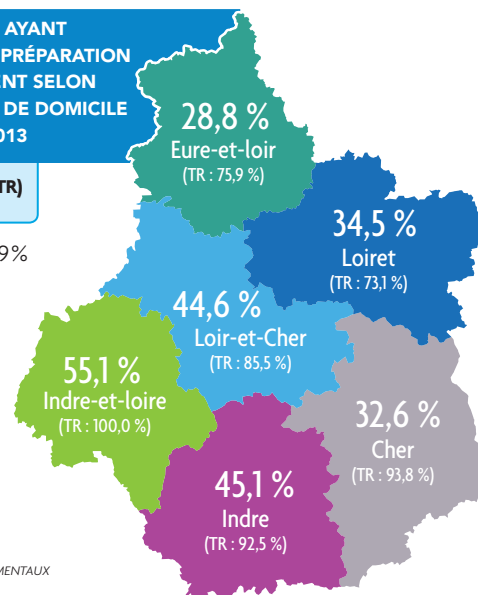
En 2013, 40,9 % des mères ont bénéficié d'une préparation à l'accouchement, soit une hausse de 12,4 points en 11 ans. Les primipares y ont plus souvent recours (61,7 %) que les multipares (26,7 %). La préparation à l'accouchement reste plus fréquente dans les établissements privés (61 % contre 36 % dans le public).

TAUX DE FEMMES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE PRÉPARATION À L'ACCOUCHEMENT SELON LE DÉPARTEMENT DE DOMICILE DE LA MÈRE EN 2013

Taux de remplissage (TR) régional: 86,9 %

Taux régional: 40,9 %

Estimation avec 10 % des données manquantes considérées comme positives.



Le déroulement de l'accouchement



La péridurale: l'analgésie la plus pratiquée

La péridurale est l'analgésie la plus pratiquée avec un taux régional de 69,8%. Viennent ensuite la rachianesthésie (11,6%) et l'anesthésie générale (1,2%). Les autres types d'analgésie représentent 0,3% des cas. À noter que 18,7% des accouchements se sont déroulés sans analgésie.

TYPE D'ANALGÉSIE SELON LE DÉPARTEMENT DE NAISSANCE ET EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2013 (EN %)

SOURCES: CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Analgésie péridurale	71,4	74,6	55,1	79,3	51,5	69,0	69,8
Rachianesthésie	12,8	10,3	12,1	11,2	12,7	11,9	11,6
Anesthésie générale	0,7	0,9	1,7	1,4	1,3	1,2	1,2
Aucune analgésie	15,5	14,6	32,0	12,0	34,3	17,8	18,7

Une femme pouvant combiner des analgésies, il est normal que les totaux ne soient pas égaux à 100%.

Il existe des variations des taux d'analgésie selon le type de maternité. Les accouchements sans analgésie se déroulent le plus souvent dans les maternités publiques (19,7% contre 14,5% dans les maternités privées) et dans les maternités de type I (26,3% contre 17,1% dans les maternités de type II et 15,2% dans les types III). La rachianesthésie est, quant à elle, plus fréquemment utilisée dans les établissements privés (14,7%) et dans les maternités de niveaux I ou II. Les analgésies péridurales sont plus administrées dans les maternités privées et dans les maternités de types II et III.

Une stabilité du taux de travail spontané

La part de travail spontané reste stable depuis 2000 (autour de 71,5%, avec un taux plus important en 2008). Les césariennes programmées représentent 9,3% des naissances (taux fluctuant autour de 10,0% depuis 2002). Le taux le plus faible, en 2013, est constaté dans l'Eure-et-Loir (8,5%) et le plus élevé dans l'Indre (10,5%). 96,0% des enfants se présentent par le sommet et 3,6% par le siège. 77,9% des sièges naissent par césarienne.

Taux de remplissage:

Cher: 98,6%,
Eure-et-Loir: 99,3%,
Indre: 94,4%,
Indre-et-Loire: 96,0%,
Loir-et-Cher: 98,6%,
Loiret: 98,4%

Taux de remplissage régional: 97,7%

MODALITÉS DE DÉBUT DE TRAVAIL PAR DÉPARTEMENT DE NAISSANCE EN 2013 (EN %)

SOURCES: CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45

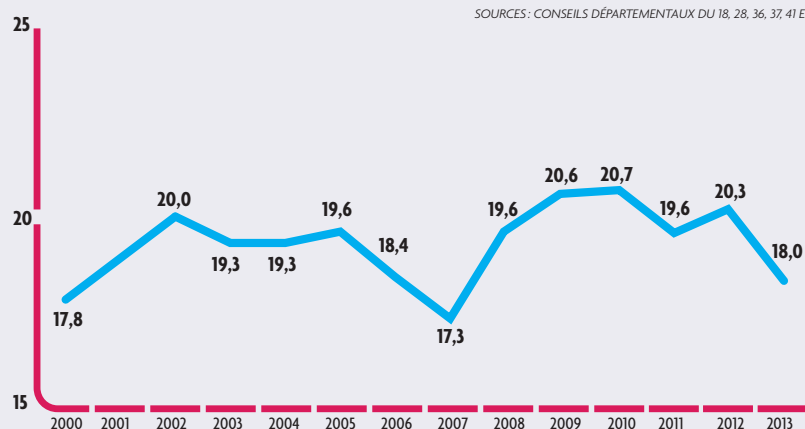
	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Travail spontané	65,1	72,3	73,8	72,0	71,9	73,2	71,8
Travail déclenché	25,5	19,2	15,8	19,0	18,2	17,1	18,9
Césarienne programmée	9,5	8,5	10,5	9,0	9,9	9,6	9,3

Des disparités du taux de césarienne selon les établissements

Les naissances par voie basse non instrumentale représentent 73,2% des naissances en région Centre-Val de Loire. Le taux de césariennes est de 18,0%. Il est globalement plus élevé dans les maternités privées (20,3% contre 17,4% dans les maternités publiques) et dans les maternités de types I et II (respectivement 18,3% et 19,0% contre 15,9% pour les niveaux III).

TAUX DE CÉSARIENNES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ENTRE 2000 ET 2013 (EN %)

SOURCES: CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45



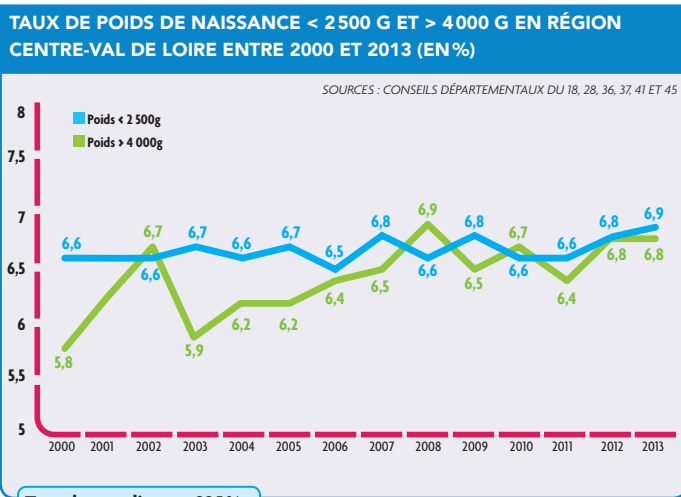
L'état de santé des enfants

Une stabilité du taux d'enfants de petits poids

En 2013, les enfants de petits poids (inférieur à 2500 grammes) représentent 6,9% des naissances, soit un taux en légère augmentation. Le taux d'enfants de gros poids (supérieur à 4000 grammes) a augmenté de 1,0 point en 13 ans, passant de 5,8% en 2000 à 6,8% en 2013.

Environ 8,0% d'enfants transférés

En 2013, 2204 enfants ont été transférés de la maternité vers un autre service ou un autre établissement. Parmi eux, 39,5% sont des prématurés, dont 10,0% de grands prématurés. Dans 22,1% des cas de transferts, la mère avait été hospitalisée en cours de grossesse. 769 enfants ont été réanimés ou ont reçu des gestes techniques spécialisés. 446 d'entre eux (58,0%) ont également été transférés.



TAUX D'ENFANTS AYANT EU UNE RÉANIMATION OU DES GESTES TECHNIQUES SPÉCIALISÉS SELON LE TYPE DE MATERNITÉ EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2013 (EN %)

Type de maternité	Réanimation ou gestes techniques spécialisés*	Transfert
Maternité de type I	2,9	3,4
Maternité de type II	2,5	5,6
Maternité de type III	8,0	15,0
Maternité publique	4,2	9,5
Maternité privée	1,5	1,6

* Hors Loiret

SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45

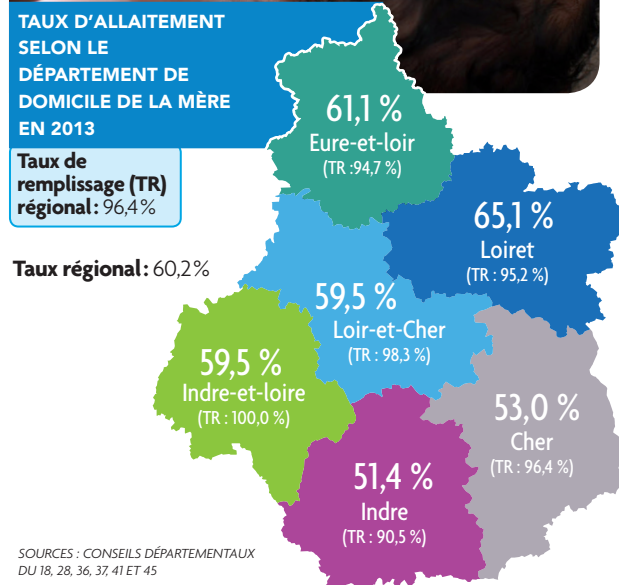
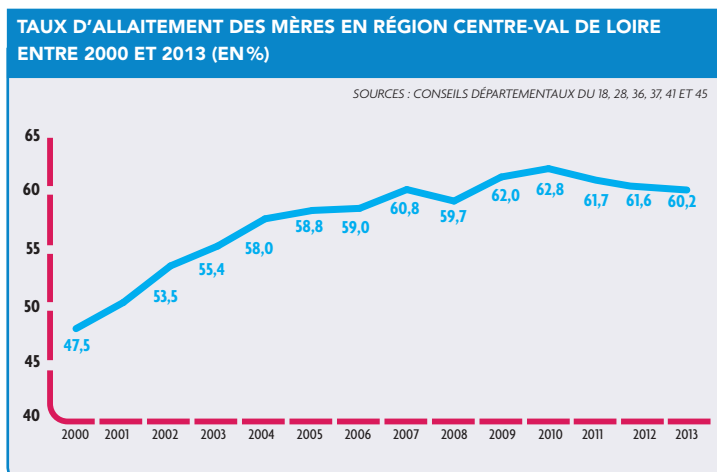


Note de lecture:
2,9% des enfants nés en maternité de type I ont été réanimés ou ont reçu des gestes techniques spécialisés.

Taux de remplissage régional pour réanimation: 95,5%
Taux de remplissage régional pour transfert: 90,2%

Une légère diminution du taux d'allaitement depuis 2010

En 2013, 60,2 % des mères ont commencé à allaiter au moment du remplissage du certificat, soit une augmentation de 12,7 points depuis 2000. À noter qu'une diminution par rapport à 2010 a été constatée (-2,6 points). Les taux départementaux sont très hétérogènes avec un écart de 14 points entre les deux départements extrêmes.



La prématurité

6,0% des enfants sont nés prématurément

En 2013, 6,0% des enfants domiciliés en région Centre-Val de Loire sont nés prématurément (avant 37 semaines d'aménorrhée), dont 0,9% était des grands prématurés (avant 33 semaines d'aménorrhée). Globalement, ce taux est relativement stable depuis 2000, fluctuant autour de 6,0%.

92,1% des enfants prématurés sont nés en région Centre-Val de Loire

87,9% des prématurés nés en région Centre-Val de Loire sont nés en maternité publique contre 12,1% pour les maternités privées.

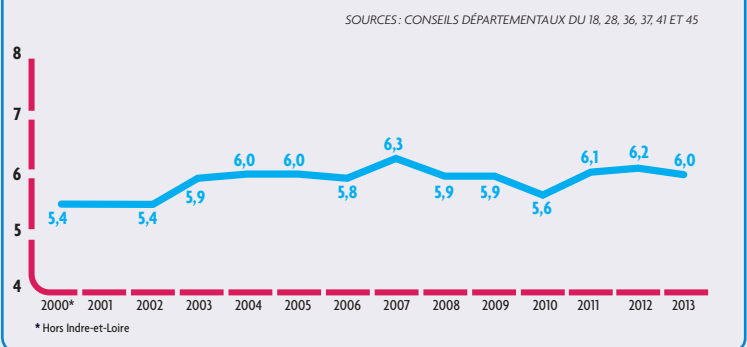
Pour 92,5% des prématurés nés en région Centre-Val de Loire, le niveau de la maternité est connu. 88,0% d'entre eux sont nés dans une maternité de niveaux II ou III. Si l'on s'intéresse aux grands prématurés, 17,3% d'entre eux sont nés en maternité de niveau II et 78,8% en niveau III.

Facteurs de risque

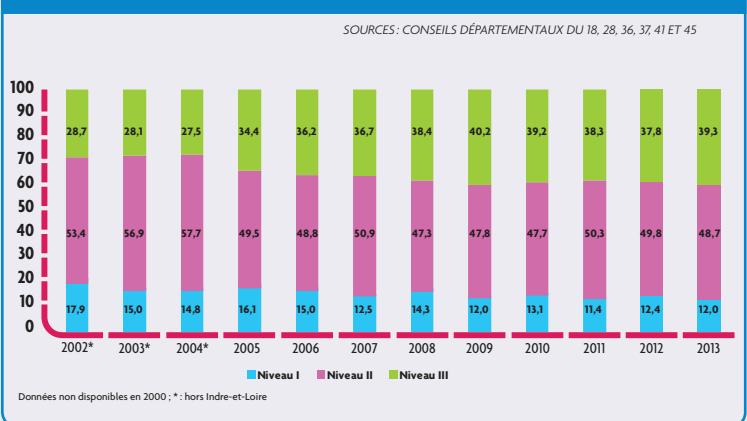
Tous les facteurs de risque connus de la prématurité ne sont pas recueillis dans les CS8 (par exemple, grossesses rapprochées, antécédents d'avortement, conditions de vie fatigantes...). Parmi les facteurs connus et accessibles dans les CS8, on retrouve un taux de prématurité significativement plus élevé parmi les mères de plus de 37 ans ; parmi les femmes ayant eu plus de deux grossesses antérieures parmi les multigestes. Aucun lien significatif n'est constaté avec l'exercice d'une activité professionnelle de la mère.

Après une augmentation entre 2000 et 2002, le taux de prématurité parmi les mères de plus de 37 ans est plutôt stable depuis 2002.

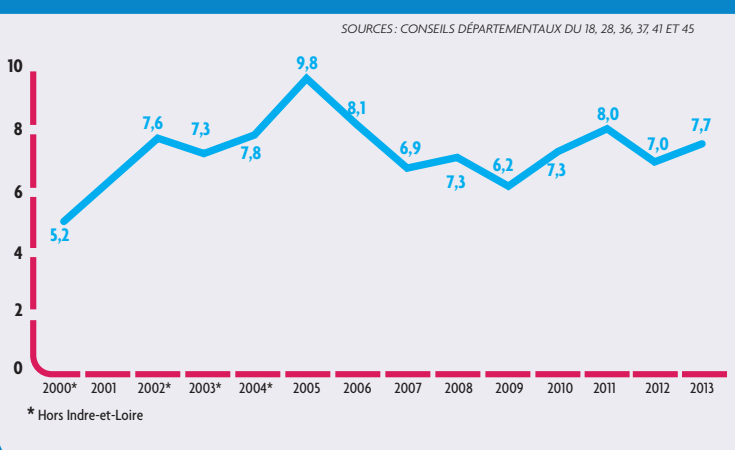
TAUX DE PRÉMATURITÉ EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ENTRE 2000 ET 2013 (EN%)



TYPE DE MATERNITÉ DE NAISSANCE DES ENFANTS PRÉMATURÉS NÉS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ENTRE 2000 ET 2013 (EN%)



TAUX DE PRÉMATURITÉ PARMIS LES MÈRES ÂGÉES DE PLUS DE 37 ANS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ENTRE 2000 ET 2013 (EN%)



Un taux de prématurité plus important parmi les femmes ayant eu moins de 2 échographies

Le taux de prématurité parmi les femmes ayant effectué moins de deux échographies est de 8,9% contre 5,6% parmi les autres. La prématurité est également plus fréquente lorsque la mère a été hospitalisée pendant la grossesse : 36,7% des femmes hospitalisées pour MAP, 40,5% de celles hospitalisées pour HTA et 50,4% de celles hospitalisées pour RCIU, ont accouché avant 37 semaines d'aménorrhée.

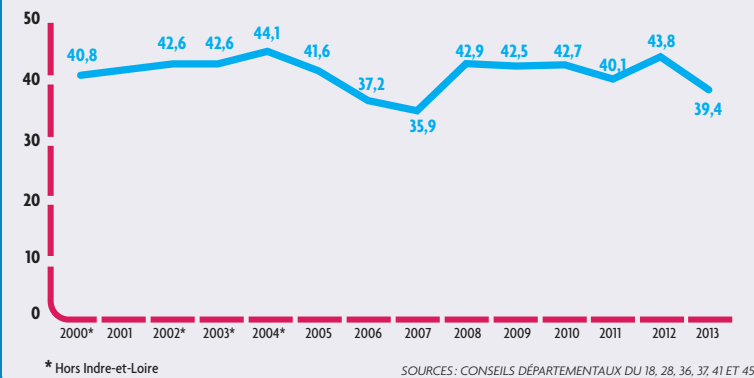
TAUX DE PRÉMATURITÉ DES ENFANTS NÉS EN 2013 SELON LE SUIVI DE GROSSESSE ET L'HOSPITALISATION OU NON, DES MÈRES (EN%)

Moins de 2 échographies	8,9	Mères non hospitalisées	4,4
2 échographies ou plus	5,6	Mères hospitalisées	28,4

SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45



TAUX DE CÉSARIENNES PARMI LES NAISSANCES PRÉMATURÉES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ENTRE 2000 ET 2013 (EN %)



39,4 % des enfants prématurés sont nés par césarienne

24,6% des prématurés sont nés par césarienne programmée contre 8,8% des enfants à terme. Ils sont par conséquent plus nombreux à naître par césarienne que les enfants à terme (39,4% contre 17,4%). Le taux de césariennes des mères d'enfants prématurés est relativement stable depuis 2000, fluctuant autour de 41,0%. Le taux de césariennes parmi les mères de grands prématurés est de 62,5%.



Un moins bon état de santé à la naissance des enfants prématurés

46,2 % des enfants nés prématurément présentent un Apgar inférieur à 10 à une minute de vie contre 28,1% des enfants nés à terme. Plus d'un prématuré sur cinq a été réanimé et 58,6% ont été transférés dans un autre service ou établissement. Concernant les grands prématurés, environ 83,0% ont été réanimés et 95,0% ont été transférés.

Les pathologies de la première semaine sont également plus importantes parmi ces enfants : 38,4% des prématurés et 82,6% des grands prématurés sont affectés par ces pathologies.

ÉTAT DE SANTÉ À LA NAISSANCE DES ENFANTS PRÉMATURÉS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2013

	Grands prématurés <33SA	Prématurés <37SA	Enfants à terme
Apgar <10 à 1 minute de vie	83,4	46,2	28,1
Apgar <7 à 1 minute de vie	45,0	15,2	5,1
Apgar <10 à 5 minutes de vie	59,9	20,9	6,3
Apgar <7 à 5 minutes de vie	11,5	2,9	0,9
Enfants réanimés	83,4	22,9	2,9
Hypotrophie parmi les grossesses uniques*	12,4	5,2	3,9
Enfants transférés	94,9	58,6	5,7
Pathologies de la première semaine	82,6	38,4	6,2
Anomalies congénitales	1,8	2,1	1,5

*: Définition AUDIPOG <5 % pour les grossesses uniques

SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45



À LIRE

- Observatoire régional de la santé du Centre-Val de Loire, *Exploitation des certificats de santé du 8^e jour des enfants domiciliés en région Centre-Val de Loire et nés en 2013*, ORS Centre-Val de Loire, 55 pages, avril 2015.
- Association des utilisateurs de dossiers informatisés en pédiatrie, obstétrique et gynécologie (Audipog), *La santé périnatale en 2002-2003*, Audipog, 39 pages, avril 2004.
- Inserm U953. *Enquête Périnatale 2010*, Inserm, 132 pages, mars 2011.



DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Dr J. Potin (Réseau Périnatal Centre-Val de Loire)

RÉDACTRICE EN CHEF :
Mme C. Leclerc (ORS Centre-Val de Loire)

COMITÉ DE RÉDACTION : C. Cherbonnet (ORS Centre-Val de Loire), S. Stalla (ORS Centre-Val de Loire), Dr D. Roy (ARS du Centre-Val de Loire), Dr E. Cristol (PMI du Loir-et-Cher), Dr I. Hemar (PMI d'Indre-et-Loire), Dr H. Kouadio (ORS Centre-Val de Loire-Simees), Dr O. Marquet (PMI du Cher), Dr J.-L. Roudière (PMI d'Eure-et-Loir), F. Rouet (PMI de l'Indre), Dr P. Villar (PMI du Loiret).

CONCEPTION GRAPHIQUE : Atelier J.-Ph. Germanaud - Orléans
Photos: Fotolia

IMPRESSION : Inore Groupe
ISSN 1762-0066 - Tiré à 6 000 exemplaires

ORS : 1 rue porte Madeleine - BP 2439 - 45032 Orléans Cedex 1

www.orscentre.org

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX



- Cher** : Place Marcel-Plaisant 18 000 Bourges
- Eure-et-Loir** : 1, place du Châtelet 28 026 Chartres Cedex
- Indre** : Place de la Victoire et des Alliés BP 639 36 020 Châteauroux Cedex
- Indre-et-Loire** : Centre administratif du Champ Girault 38, rue Édouard-Vaillant - BP 4525 37 041 Tours Cedex 1
- Loir-et-Cher** : Place de la République 41 020 Blois Cedex
- Loiret** : 15, rue Eugène-Vignat BP 2019 45 010 Orléans Cedex 1